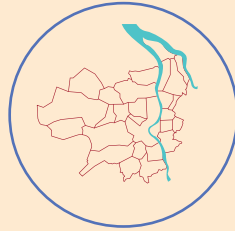
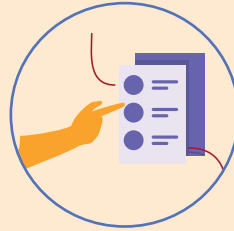
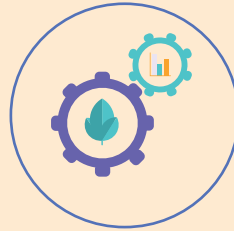




CONSEIL  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE BORDEAUX MÉTROPOLE



# Rapport d'activités

2021 - 2022

# Le mot de la présidente

L'énergie, l'envie de participer des citoyennes et citoyens est intacte ! Les nouveaux membres ont été « coachés » par les anciens.

Pas moins de 5 ateliers (saisines et autosaisines) ont été menés tout au long de l'année et, il faut souligner la constance de l'investissement des membres également bien soutenus par l'équipe technique.

Parmi les éléments marquants, retenons le fait que nous sommes « sortis » hors les murs à la rencontre de nos concitoyens. Ce fut facile avec « Plantons 1 Million d'arbres », facilité par la coopération avec les services pour aller auprès des jeunes et des associations lauréates de l'appel à projet de lutte contre la précarité étudiante.

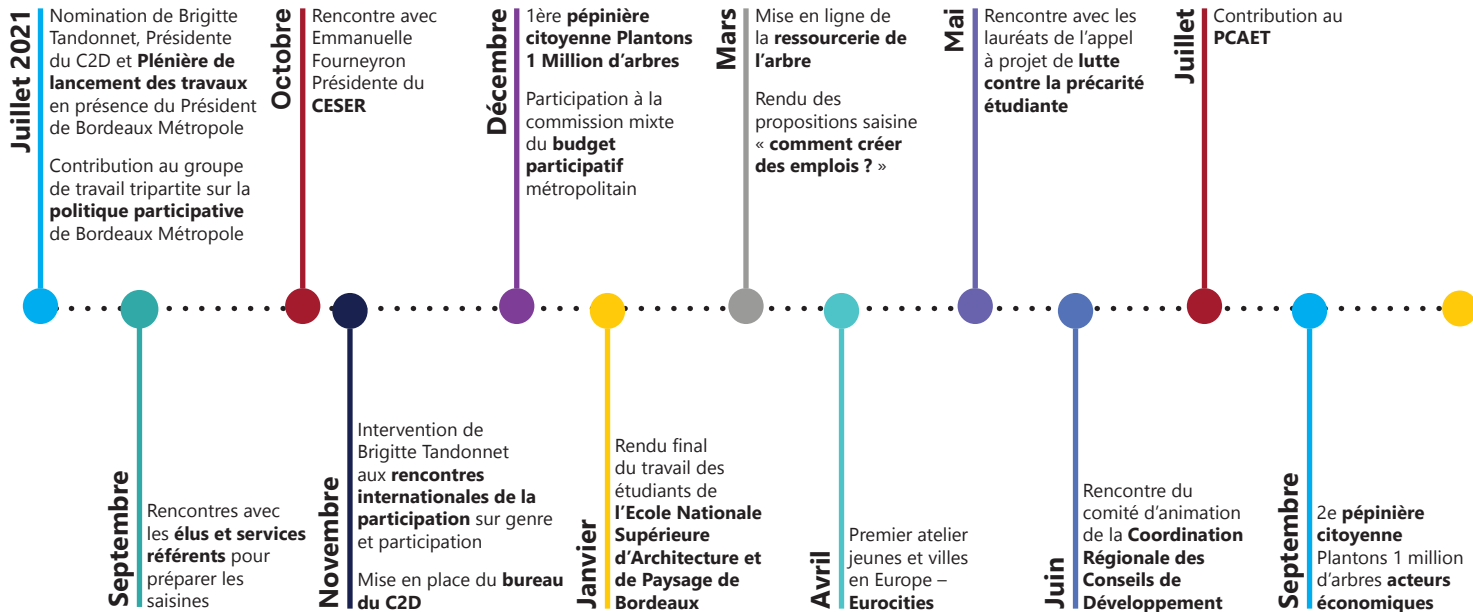
Ces échappées exploratoires ont été fructueuses et appréciées.

L'envie de débattre est toujours présente, avec des projets à court et moyen terme.

Nous sommes prêtes et prêts à continuer le travail amorcé cette année avec les élus et avec les services de Bordeaux Métropole , prêtes et prêts à réenclencher la tenue de débats ouverts aux citoyens, prêtes et prêts à prouver que la participation citoyenne a encore de beaux jours devant elle.

**Brigitte Tandonnet**  
**Présidente du C2D**

# Les faits marquants





heures  
de bénévolat



participations  
individuelles



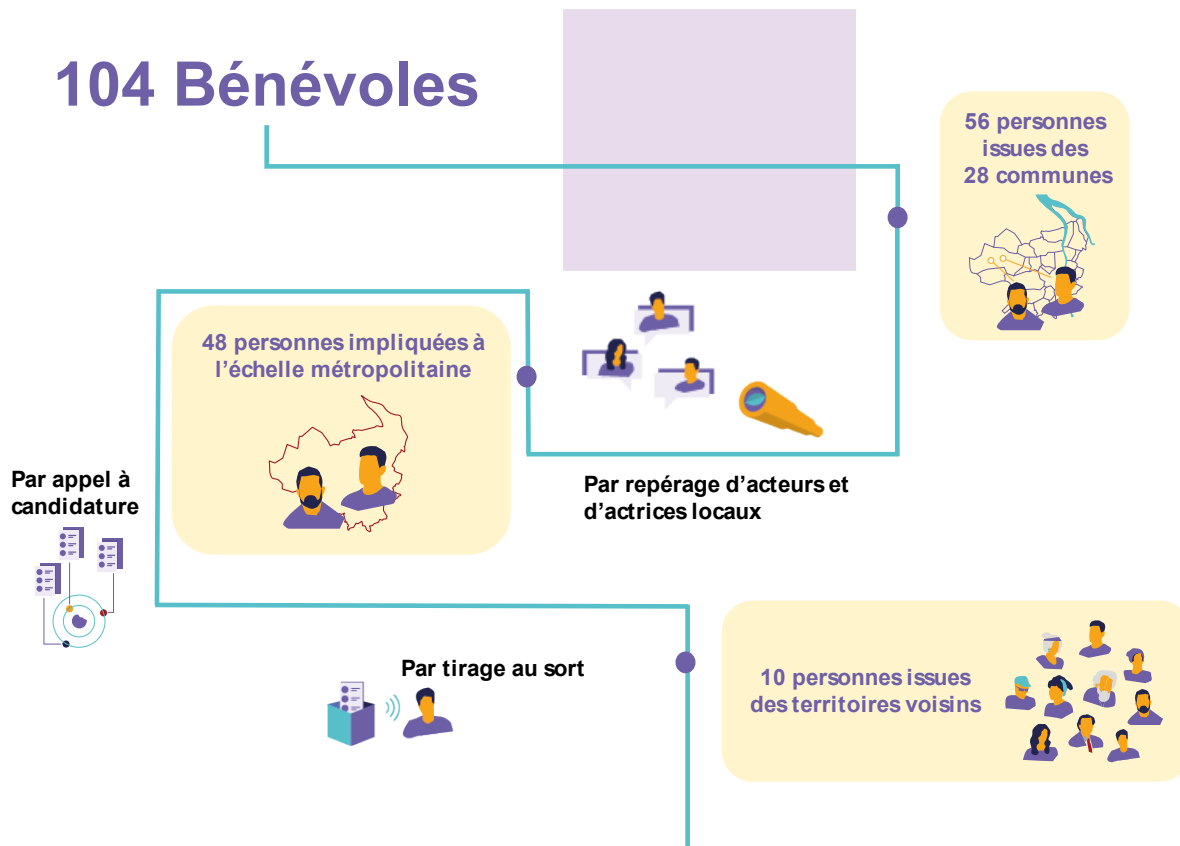
rendez-vous  
de travail

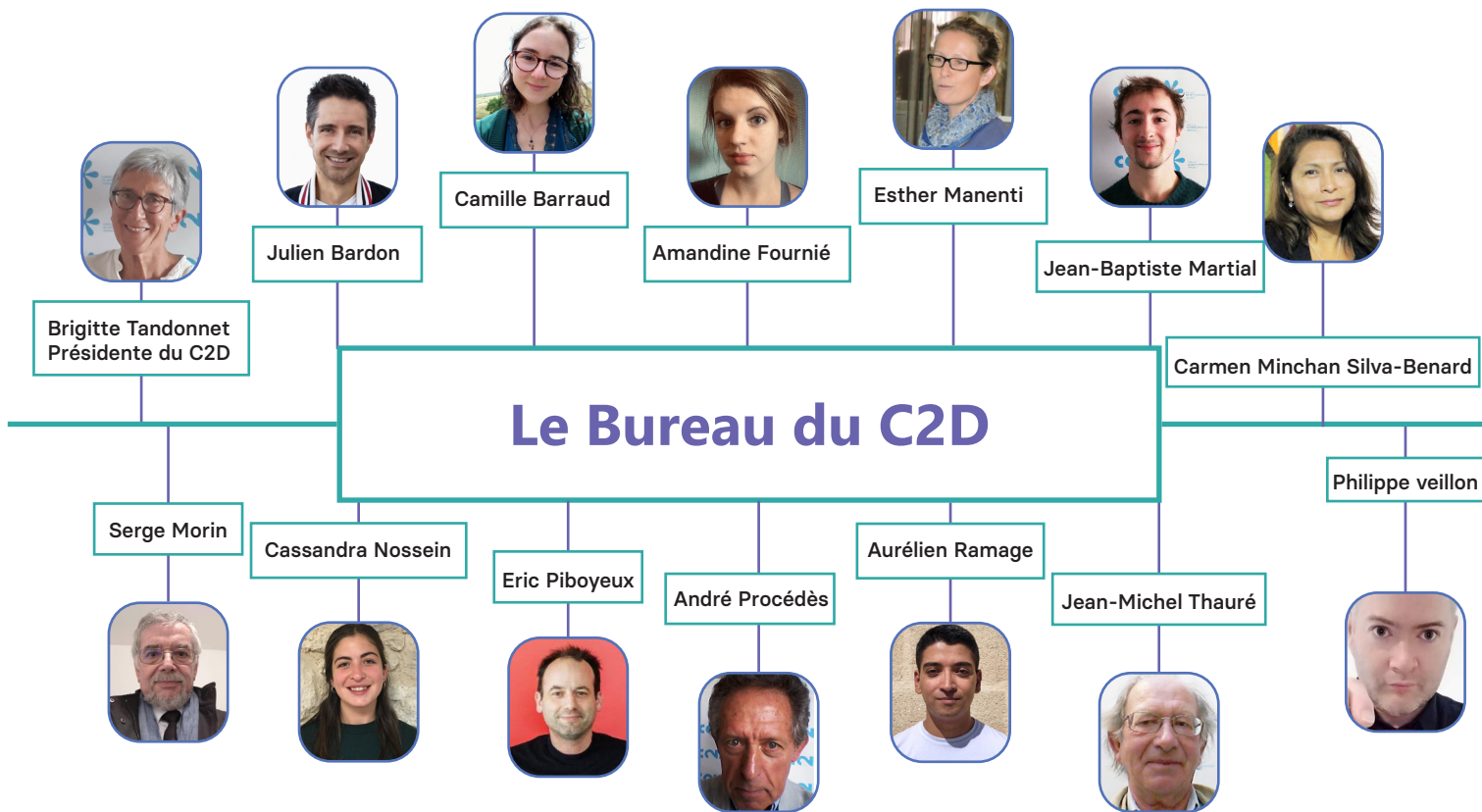


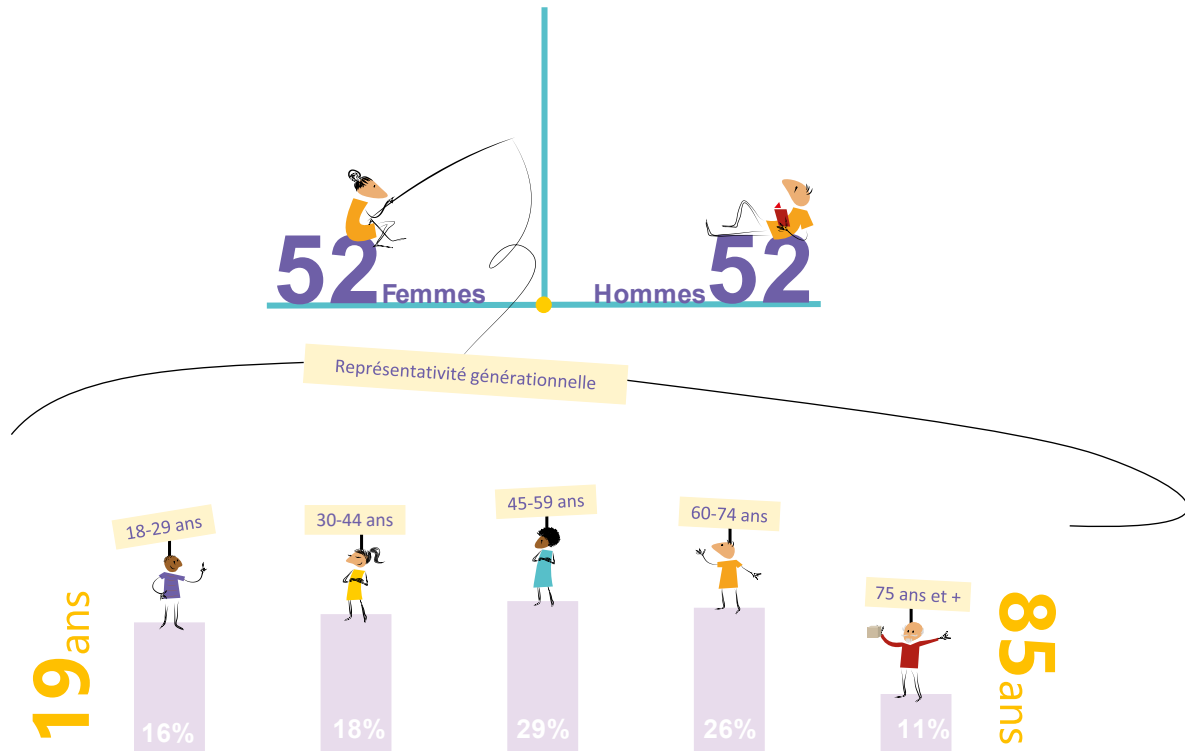
temps d'échange avec  
Bordeaux Métropole  
élus ou services

# Carte d'identité du C2D

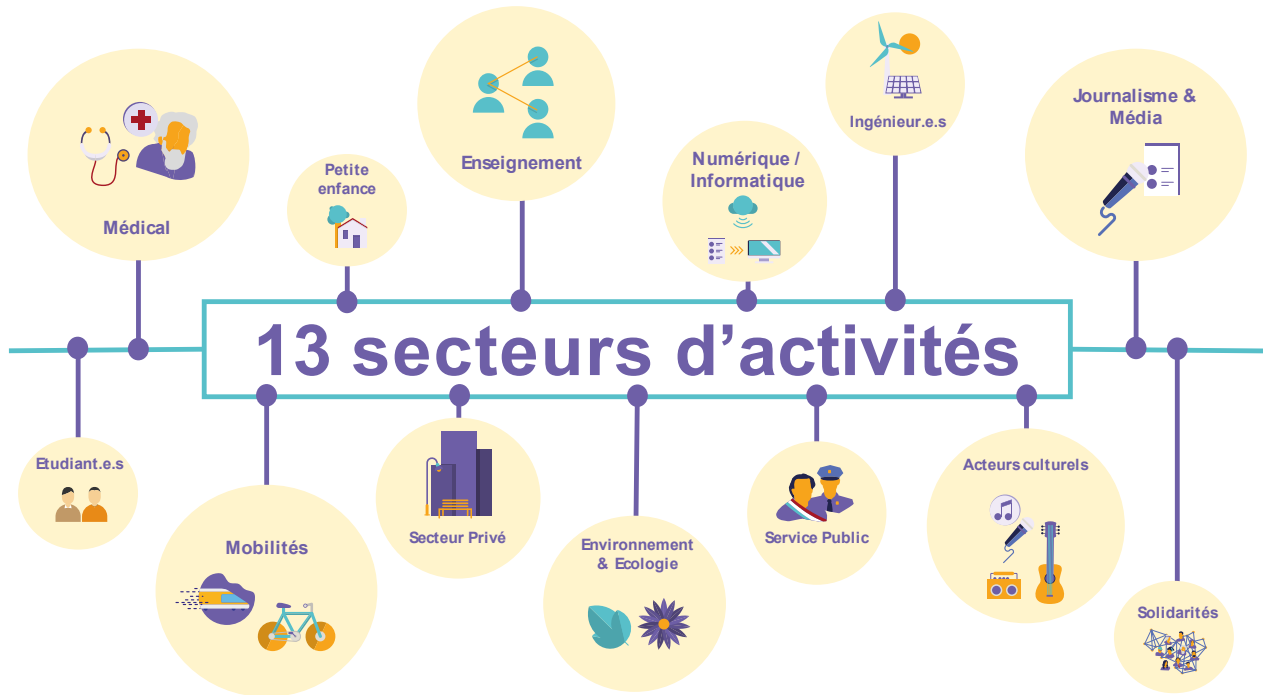
# 104 Bénévoles













# Les missions du C2D

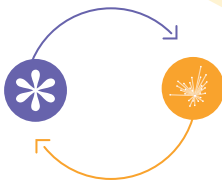
## Fonction contributive

Le C2D formule des propositions pour enrichir les projets et politiques de Bordeaux Métropole soit à la demande de cette dernière (saisine) soit à son initiative (autosaisine)



## Fonction de gouvernance ouverte

Le C2D contribue à créer les conditions d'une participation des citoyens en confiance par exemple en désignant des garants pour certains projets de concertation, en exerçant le rôle de citoyen médiateur pour certains temps de débats... etc...



# **Éléments structurants de cette 1<sup>ère</sup> année**

# 1 - Une délibération sur les modalités de consultation co-construite

Comme à chaque fin de mandat, un bilan a été produit en 2020. Il mettait particulièrement en lumière le souhait de travailler sur le renforcement de l'impact du C2D sur les projets et politiques publiques de la Métropole.

La loi engagement et proximité encourageait de son côté à définir en début de mandat les conditions et modalités de consultation du C2D.

Une délibération a été adoptée en mai 2021 dans ce cadre. Elle a été préparée avec des représentants du C2D. C2D et Bordeaux Métropole se sont rejoints sur la volonté de mieux tenir compte des travaux de l'assemblée de participation citoyenne métropolitaine.





Plusieurs dispositifs opérationnels ont été arrêtés à cette fin :

- La **préparation amont** par la désignation d'élus et services référents, un rendez-vous préparatoire et l'établissement d'une lettre de saisine. Ce travail s'est fait sur l'ensemble des saisines en 2021.
- L'établissement d'un **dialogue continu** pour préparer la prise en compte en amont plutôt que d'attendre le seul rendu final aussi bien pour les saisines que les autosaisines. Elus et services référents ont eu des rendez-vous d'étape avec les différents groupes.
- Des **rendez-vous de suivi**. Afin d'organiser matériellement la prise en compte des propositions, il est prévu qu'à l'issue du rendu du travail, des rendez-vous de suivi soient instaurés à court terme (retour sur les principes) puis au bout d'un temps plus lointain (déclinaison opérationnelle). Sur la période, le groupe de travail « comment créer des emplois sur la Métropole » a finalisé ses propositions et un retour selon ces modalités a été mis en place.
- La **diffusion dans les différentes instances** de la Métropole. A ce titre, le groupe « comment créer des emplois » a pu présenter ses propositions en commission développement économique.



## 2 - Des premières réalisations et prises en compte de propositions

La 1<sup>ère</sup> année d'un nouveau cycle pour le C2D est en général dédiée à la formulation de propositions. Le programme de travail met également souvent en route un nombre important de sujets traduisant l'ampleur des envies et de l'investissement des citoyens bénévoles.

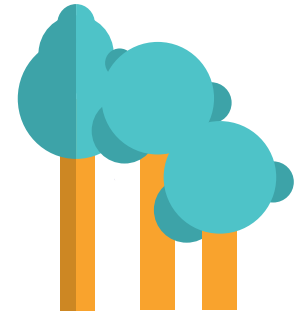
Cette 1<sup>ère</sup> année n'a pas échappé à cette logique. Elle a toutefois été marquée par une spécificité liée à l'attente réciproque d'un plus fort impact : l'aboutissement de premières réalisations et le lancement de la prise en compte du travail dès cette 1<sup>ère</sup> année.





## La ressourceurcie de l'arbre

Dans le cadre de la saisine « mobilisation des citoyens pour planter 1 million d'arbres », le C2D a mis en place un espace de travail : la pépinière citoyenne. Elle vise à mettre en contact des acteurs de la société civile entre eux afin qu'ils s'entraident pour planter des arbres. Une première édition de la pépinière a été organisée en décembre 2021. Elle a été consacrée à la question des freins à la plantation pour les particuliers. Parmi les solutions proposées, a été formulée l'idée d'ouvrir une banque de données avec différents supports d'aide à la plantation (guides, tutoriels, formations...). Le C2D a mis en place cette ressourceurcie de l'arbre sur son site Internet dès mars 2022.



### Ressourcerie de l'arbre

Tutos | Guide | Vidéos

POUR PLANTER DES ARBRES



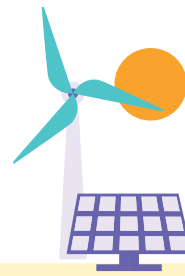
Illustration : Maudroutin.com - 2022



## Mise au travail des propositions sur la création d'emploi

Ce groupe de travail a pu présenter ses propositions aux élus et aux services dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2022. 5 propositions font l'objet d'une suite. 2 sont travaillées par les services métropolitains pour une mise en place à court terme. 3 sont mises à l'étude afin de mieux définir les conditions de mise en œuvre et statuer sur les suites possibles.





## Avis et fiche action pour le Plan Climat Air Energie Transition

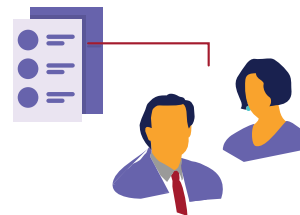
En lien avec la mise en place d'un dialogue plus continu avec la Métropole, le groupe de travail sur l'autosaisine « résilience et transition » a rencontré les représentants de la Métropole. Cet échange a fait naître une opportunité non initialement prévue de prise en compte du travail du C2D. Les membres du groupe ont pu contribuer en amont à l'élaboration du PCAET ; ils ont également produit une fiche action.



### 3 - L'implication de citoyens métropolitains dans la démocratie participative de concrétisation

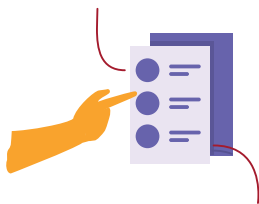
Depuis 2008 et l'écriture par les citoyens du C2D de la charte de la participation de la CUB, l'instance joue un rôle au sein de la politique de participation citoyenne. Cette implication a été renforcée en 2011 par la définition d'une fonction de garant de la concertation attribuée au C2D lorsque cette pratique n'était encore que peu répandue en France. Cela s'est poursuivi en 2015 via l'affirmation d'un rôle d'espace ressource sur les questions de participation mis en œuvre par la désignation de garants sur des projets ou par la conduite, par les bénévoles du C2D, des réunions métropolitaines du Grand Débat National.

Le C2D tient une mission singulière à la Métropole bordelaise de gouvernance ouverte que l'on voit se déployer dans d'autres conseils de développement pour ces nouvelles mandatures. Cette fonction a été réaffirmée dans la délibération de mai 2021 sur les conditions et modalités de consultation du C2D. Elle a été mobilisée à plusieurs reprises durant cette première année. Elle prend un tour nouveau avec l'implication, non plus seulement en amont de la décision, mais désormais sur la démocratie participative de concrétisation, en aval.



## Politique participative

Des membres du C2D ont fait partie du groupe tripartite de définition de la politique participative de Bordeaux Métropole qui a donné lieu à une délibération en novembre 2022.



### Engagement d'une mobilisation du C2D dans la démocratie de concrétisation

- Membres de la **commission mixte du Budget participatif** : 8 membres du C2D ont fait partie de la commission mixte du Budget participatif 1 million d'arbres. Les citoyens du C2D ont visité les sites en compagnie des services et des autres experts. Ils ont également étudié les dossiers.
- Rencontre des lauréats de l'**appel à projet de lutte contre la précarité étudiante** : des membres du groupe de travail « crise et jeunesse » ont rencontré sur le terrain, avec les services métropolitains, les associations lauréates de cet appel à projet. Les citoyens bénévoles ont ensuite pu partager avec les élus métropolitains leur regard en vue d'améliorer le prochain appel à projet.
- **Fonds action jeunesse** : des membres du groupe de travail « crise et jeunesse » ont participé à une réunion d'évaluation du fonds action jeunesse.



# Les travaux les propositions

# → Saisine « comment créer des emplois sur la Métropole »

## 5 actions prêtes à expérimenter

### Action 1 : Un colloque inversé

pour les entreprises qui recrutent et les jeunes en recherche d'emploi

Il s'agit de décaler le regard, permettre aux recruteurs de mieux comprendre les attentes des demandeurs d'emplois pour envisager les évolutions nécessaires à l'octroi des emplois non pourvus. En mettant « sur scène » ces demandeurs d'emploi, on donne l'occasion aux entreprises qui recrutent de se mettre en situation d'écouter et de comprendre leurs besoins et leurs attentes, et ainsi, de se donner plus de chance de recruter

### Action 2 : Des portraits anti-clichés

Le principe est de lutter contre les idées reçues et de répondre aux besoins du monde du travail en incitant les femmes à postuler sur des filières qui ont besoin de recruter, en particulier... des femmes ! Pour cela, on pourrait réaliser des mini capsules vidéo de femmes occupant des métiers dits « masculins » (BTP, électronique...) pour les diffuser dans différents réseaux

### Action 3 : Un réseau de villes télétravaillables

Et si on mutualisait les emplois télétravaillables en France, afin de pourvoir les offres qui ne trouvent pas preneurs et proposer un levier supplémentaire pour « l'emploi du conjoint » ? On pourrait démarrer par la création d'un réseau, dans un premier temps inter-Métropoles (via un partenariat avec France Urbaine ?), pour donner accès aux emplois télétravaillables (numérique, gestion de la paie...)



## Action 4 : **Une convention** « **ambition / formation** »

Dans un objectif de concrétisation des ambitions métropolitaines en visant le recrutement en proximité, il convient d'abord d'anticiper les besoins futurs en matière d'emplois et de filières liés aux projets de Bordeaux Métropole (rénovation énergétique des bâtiments, Plantons 1 million d'arbres...), pour organiser ensuite leur développement (via notamment la formation), qui permettra de mettre en œuvre ces projets. Ainsi, on pourrait envisager par exemple de travailler avec Pôle Emploi, l'AFPA... à une convention associant Bordeaux Métropole et ces acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi, dans un projet commun d'anticipation du développement des filières nécessaires pour le futur

## Action 5 : **Les coups de main de** **Bordeaux Métropole** aux demandeurs d'emploi en se servant des compétences comme levier (mobilité, foncier...)

Pour faciliter l'accès à l'emploi en particulier aux jeunes et aux femmes et aider à l'octroi en proximité d'offres non pourvues, il s'agit de s'appuyer sur la panoplie de compétences de Bordeaux Métropole (logement, mobilité, aménagement, foncier...), afin d'identifier ce qui peut et qui n'est pas encore fait



# → Saisine « mobilisation de la société civile plantons 1 million d'arbres »

## La Pépinière citoyenne

Comment les acteurs de la société civile peuvent s'aider pour passer à l'action sur le projet « plantons 1 million d'arbres » ? C'est à cette logique de pairaidance que répond la pépinière citoyenne. Elle réunit différents spécialistes de l'arbre (associations, organismes de recherche et de formation, ordres professionnels, institutions publiques...) et un public spécifique.

### Pépinière particuliers

La **1<sup>ère</sup> édition** en décembre 2021 a visé à répondre à la question : quels obstacles et leviers à la plantation d'arbres pour les particuliers ? Elle a débouché sur la ressource de l'arbre.

### Pépinière acteurs économiques

La **2<sup>ème</sup> édition** en septembre 2022 a été dédiée aux acteurs économiques. A l'issue, un kit méthodologique « organiser un chantier collectif de plantations avec ses employés » sera édité.



## La ressource de l'arbre

Accessible sur le site internet du C2D ([c2d.bordeaux-metropole.fr](http://c2d.bordeaux-metropole.fr)) elle regroupe des informations en accès libre, simples et fiables sur les essences locales, les techniques de plantation...etc...

5 rubriques permettent de s'y retrouver plus facilement :

- Guides & tutos
- Vidéos & audios
- Enseignement, recherche & formations
- Réseaux sociaux
- Agenda

Les supports recensés sont produits par des structures tiers : CAUE, LPO ou associations locales spécialisées

## → Autosaisine « Résilience et transition »



### Le constat du C2D et ses questions

La crise sanitaire nous oblige à modifier le prisme de nos approches. Quel futur souhaitons-nous ? Comment la culture peut-elle nous aider à écrire ce nouveau récit ? Et quelles sont les étapes nécessaires par lesquelles il nous faudra passer pour y arriver ? Du tourisme à l'alimentation, de l'étalement urbain à la mobilité, de nos modes de consommation à nos reconquêtes en matière de lien social et culturel, quelle feuille de route ? Bordeaux Métropole et son hinterland, avec leurs caractéristiques géographiques et culturelles spécifiques, pourraient-ils devenir un laboratoire d'expérimentations ?

## Des contributions au projet PCAET pour concrétiser les réponses à ces questions

### Volet 1 : Recommandations sur la stratégie - morceaux choisis

Le C2D a contribué en amont au projet de PCAET.

Parmi ces recommandations, certaines figurent déjà dans le document de travail et sont saluées par le groupe de travail, d'autres mériteraient selon lui d'être complétées, d'autres encore lui semblent manquer... Petit florilège de ces recommandations :

La transition doit être conçue et portée par l'ensemble des acteurs et citoyens du territoire.

Les actions qui seront mises en œuvre sur le territoire métropolitain ne doivent pas se faire au détriment des territoires voisins, la coopération est fondamentale.

L'accélération du réchauffement climatique montre qu'il conviendrait d'aller encore plus loin : quantitativement (plus d'alternatives à la voiture, plus d'aides à la rénovation énergétique des bâtiments...), et qualitativement (plus de place aux citoyens, une approche différenciée selon les lieux et modes de vie de chacun...)

Pour mettre en œuvre et rendre concret ce Plan Climat Air Energie Territorial, il faudrait dans le document final, d'une part préciser son volet financier (combien ça coûte ? qui paie ?) et d'autre part ajouter un volet social et un volet sur l'aménagement (comment on met à jour les documents d'urbanisme pour répondre à ces enjeux de transition : aménagements cyclables, organisation de la ville pour éviter de trop grands déplacements...).



## Volet 2 : Massifier les jardins collectifs – proposition de fiche action

Les jardins collectifs sont à même de répondre à divers défis.

D'abord culturels et sociaux : retrouver du plaisir à faire ensemble, concevoir des événements culturels et éducatifs pour faire émerger collectivement un imaginaire, un avenir désirable...

Ensuite, environnementaux : lutter contre l'imperméabilisation des sols, préserver la biodiversité, améliorer la santé des humains et des sols...

Enfin, économiques et sociétaux : viser l'autonomie alimentaire...



Au-delà des mesures immédiates visant notamment à soutenir les initiatives existantes, des mesures à plus long terme sont proposées comme la réservation d'espaces dédiés dans les opérations d'aménagement.

# → Autosaisine « Crise et jeunesse »

## 3 implications dans l'action métropolitaine

### F.A.J

Participation à un atelier partenarial de co-construction du **Fonds d'aide aux jeunes (FAJ) 2023**. Les membres ont pu partager le diagnostic, aider à cartographier les vulnérabilités et des acteurs.

### Lutte contre précarité étudiante

Suivi de l'appel à projet « **lutte contre la précarité étudiante** » : les citoyens du C2D ont rencontré les associations lauréates sur leur terrain et participé (ou assisté) à leurs actions pour en évaluer la portée en matière de lutte contre la précarité étudiante.

### Eurocities Future Mentores

Le C2D a mobilisé et accompagné un panel de 7 métropolitains âgés de 21 à 25 ans afin qu'il décrive « La ville rêvée des jeunes en 2040 ». Cette ambition a ensuite servi à former des élus aux enjeux prioritaires et aux modes d'engagement des jeunes. Elle a enfin pu être partagée à l'échelle européenne lors d'une conférence internationale en juin 2022 à Espoo en Finlande.



## Organisation d'un séminaire sur l'éco-anxiété

Alors que les effets du réchauffement climatique sont de plus en plus prégnants, particulièrement en Gironde où sécheresse et incendies ont marqué l'été 2022, comment les moins de 30 ans vivent-ils cette période ? Quels sont les effets concrets de l'éco-anxiété des moins de 30 ans ? Le changement climatique modifie-t-il leur mode de vie ? Leur orientation professionnelle ? Leur implication et leur place dans la société ? Peut-on se saisir de ce phénomène dans sa dimension collective et à l'échelle métropolitaine ?

Afin de mieux cerner ce sujet, une démarche exploratoire est lancée. Elle mobilise des organisations qui s'intéressent ou travaillent au contact des jeunes (laboratoires de recherche, organismes publics, associations, réseaux étudiants...). Elle propose d'aborder la problématique de l'éco-anxiété en croisant les approches (sociologie, sciences politiques, géographie, santé publique...), les profils (universitaires, acteurs de terrain, agents de la fonction publique...) et les publics (professionnel.le.s, étudiant.e.s, services civiques, citoyen.ne.s...).



# Jeunesse & éco-anxiété

Tables rondes | Ateliers

avec **Alice CANABATE**  
Présidente de la Fondation de l'Écologie Politique

**Jean-Philippe DUBRULLE**  
IFOP

et **Jean LE GOFF**  
psychosociologue au Centre ESTA

Maison écocitoyenne  
13 octobre 2022 | 12h - 17h

[c2d.bordeaux-metropole.fr](http://c2d.bordeaux-metropole.fr)

 MAISON ecocitoyenne  
 CCND


photographie : Tabaramounen et Populume - Octobre 2022




CONSEIL  
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE BORDEAUX MÉTROPOLE

**Conseil  
de développement durable  
de Bordeaux Métropole**

**Suivez-nous!**

 [c2d.bordeaux-metropole.fr](http://c2d.bordeaux-metropole.fr)

 [@c2dbordeauxmetropole](https://www.facebook.com/c2dbordeauxmetropole)

 [@c2d\\_BxMetro](https://twitter.com/c2d_BxMetro)

 [C2D Bordeaux Metropole](https://www.youtube.com/C2D_Bordeaux_Metropole)

**Contact**

[c2d@bordeaux-metropole.fr](mailto:c2d@bordeaux-metropole.fr)

Tél. 05 56 93 65 11

**C2D**

Hôtel de Bordeaux Métropole

Rue Jean Fleuret

33045 – Bordeaux cedex